

# l'écho Remaudiérois

JUIN  
2023

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

## GUINQUETTE

FETE DE  
LA MUSIQUE

A LA  
REMAUDIÈRE  
LE  
23 JUIN



A PARTIR DE  
19H00



WESH BRAU  
DIE MORC  
JOUR DE FETE  
L'ARNAQUE

### INFORMATIONS MUNICIPALES

Retour sur la  
cérémonie du 8 mai

PAGE 5

### ENFANCE JEUNESSE

Margot Charrier,  
conseillère numérique

PAGE 8

### LA VIE DES ASSOCIATIONS

Les chemins  
de traverse

PAGE 9

## Edito



La guinguette est née en banlieue parisienne à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle. C'était un endroit, le plus souvent en plein air dans la verdure, où on se réunissait pour boire un verre ensemble, danser, converser ...

Aujourd'hui, une guinguette c'est avant tout une ambiance et un moment de convivialité qui permettent de profiter des belles soirées de l'été, dans un cadre qui se prête à la détente et au loisir.

Le Collectif « A l'arrache », assemblage au goût houblonné de plusieurs musiciens de la scène nantaise (Wesh Brau, Jour de fête, Die Morg, L'arnaque...) aura pour mission de vous faire danser et chanter au rythme de l'accordéon dans une ambiance festive.

Rendez-vous le 23 juin place de l'église à partir de 19 heures. Retrouvez une fête de la musique qui vous fera découvrir l'époque des guinguettes, des bals musette, des cabarets...



### Mairie de La Remaudière

22, rue Olivier de Clisson  
44430 LA REMAUDIÈRE  
Tél. 02.40.33.72.30  
[www.laremaudiere.fr](http://www.laremaudiere.fr)

### Horaires d'ouverture

**Mardi** : 9h à 12h30 / 15h à 19h  
**Mercredi & jeudi** : 9h à 12h30  
**Vendredi** : 9h à 12h30 / 14h à 17h

## RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE



Les jeunes nés en juin 2007 doivent se présenter en mairie munis du livret de famille des parents (en cas d'absence du jeune, la démarche peut être faite par son représentant légal).

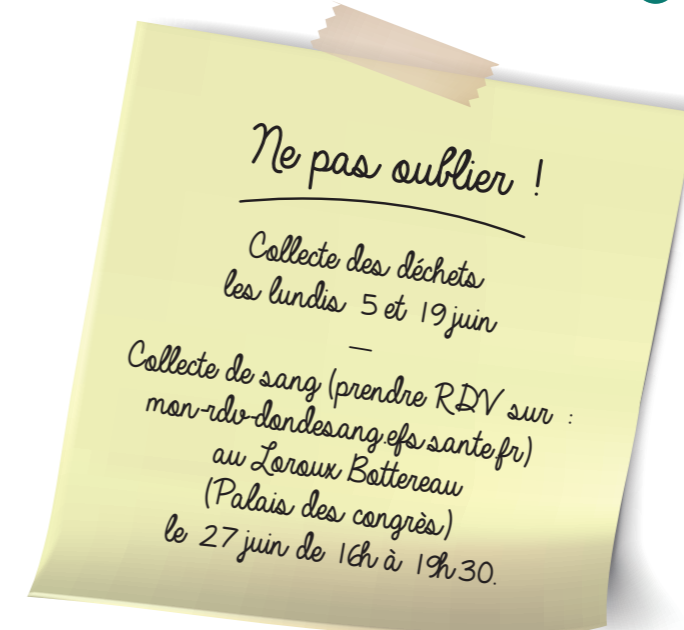


Vous avez appris l'anglais mais vous ne le parlez pas suffisamment pour conserver vos acquis et vous améliorer.

A partir de septembre, des rencontres vont être organisées le samedi matin. Mais attention, SEUL l'anglais sera accepté dans les discussions.

Nous vous donnerons plus d'informations cet été.

We will wait for you!



## Urbanisme



### Déclaration préalable :

- Mme MAIA Virginie / 8 rue du Charron  
Réalisation d'une clôture
- M GUILBAUD Clément / 2 impasse Dyonisot  
Construction d'une pergola
- M PINEAU Benoit / 613 Le Bois des Touches  
Modifications de façades et réfection de toiture

### Permis de construire :

- EARL de La Savinière / La Savinière  
Construction d'un local de transformation du lait à la ferme
- GAEC La Borderie / La Borderie  
Construction d'un hangar non clos pour stockage de matériel
- M BATARD ANNEAU Constantin / Le Pré Bourneau  
Changement de destination d'un bâtiment pour création d'une habitation et réalisation d'une clôture
- M MERLAUD PATRICE - RUE OLIVIER DE CLISSON - Construction d'une maison d'habitation
- RONDEAU Jordan - 1217 Les Moussières - Modification de façade (changement porte garage par une baie)

## DEMANDE DE PARUTION

Vous avez jusqu'au 10 juin pour nous faire parvenir vos documents à paraître dans le bulletin de juillet/août à [communication@laremaudiere.fr](mailto:communication@laremaudiere.fr)

**Attention ! Pour le bulletin de septembre, les documents doivent nous être parvenus au plus tard le 21 juillet (en raison des congés d'été).**



## AGENDA DES MANIFESTATIONS



### Vendredi 23 juin



Fête de la musique organisée par la municipalité

### Samedi 24 juin



Kermesse de l'école par l'APEL

## Participation du Conseil Municipal des Enfants à l'inauguration de la plaque commémorative

CE SAMEDI 29 AVRIL L'UNC DE LA REMAUDIÈRE EN COLLABORATION AVEC LA MUNICIPALITÉ ET LE SOUVENIR FRANÇAIS ONT INAUGURÉ LA PLAQUE NOMINATIVE SUR LE MONUMENT AUX MORTS.



Les enfants du CME élus le 13 octobre 2022, ont déposé sur les tombes de nos morts pour la France un drapeau tricolore qui est né de la réunion, sous la Révolution, des couleurs du roi (blanc) et de celles de la ville de Paris (bleu et rouge) c'est l'emblème de la France et le bleuet qui rappelle la fleur de centaurée qui résiste sur les champs de bataille puis repousse dans la boue des tranchées qui symbolise le souvenir et la renaissance. Le dépôt de gerbe sera suivi de la cérémonie aux morts.

Ensuite un défilé est organisé vers la salle paroissiale où 2 récipiendaires, Armelle RIPOCHE et Thérèse TEIGNE sont honorées de la Croix d'Agadez par le Vice-président de la circonscription UNC du vignoble Jacques POUCHARD et par le délégué général Adjoint du Souvenir Français pour la Loire Atlantique Robert Prudhomme. Cette croix est une marque de reconnaissance de l'action rendue à notre association et rappelle l'affectation de René et Marcel en Afrique du Nord, plus précisément en terre Algérienne.

## Retour sur la cérémonie du 8 mai



Les élus du CME ont vécu un second moment fort avec la cérémonie de commémoration du 08 mai de la seconde guerre mondiale qui s'est déroulée sur la commune voisine La Boissière du Doré. Elle a permis de rappeler aux jeunes élus et à nous tous l'importance du devoir de mémoire. Les enfants ont eu l'honneur de lire les noms des morts pour la France.

## Dégradations et incivilités sur la commune we du 1<sup>er</sup> mai

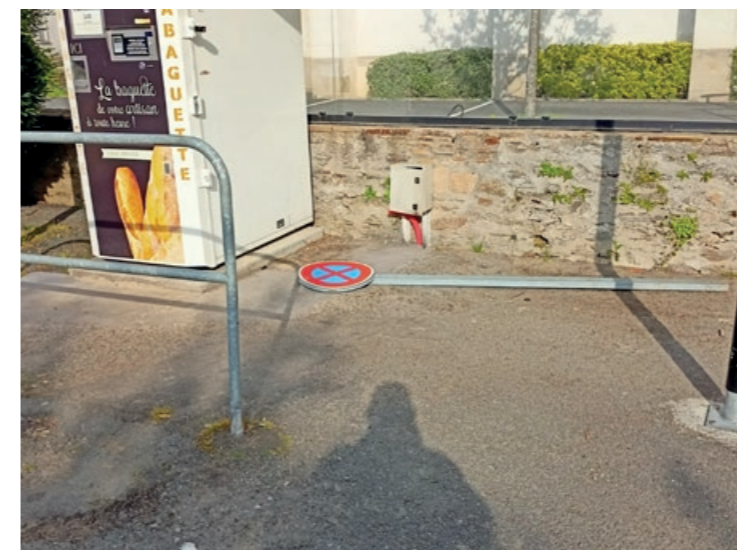


DES DÉGRADATIONS ONT EU LIEU SUR LA COMMUNE TOUT LE WEEK-END DU 1<sup>ER</sup> MAI.

**Des nuisances nocturnes sonores ont été rapportées, des dégradations sur le distributeur à baguettes ont été constatées, des panneaux de signalisation ont été arrachés et pliés, du mobilier urbain a été dégradé ainsi que la figurine MAX qui contribue à la sécurité des enfants aux abords de l'école.**

Ces actes, en plus de nuire au quotidien des habitants, engendrent des frais supplémentaires pour la commune qui pourraient être évités et investis pour son environnement ; Ces dégradations ont évidemment un coût pour le budget de la commune et les dommages ont été estimés à 750€. Une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie.

La municipalité appelle au civisme de chacun et espère que chaque citoyen se sente concerné dans le maintien correct des équipements publics. Elle rappelle aussi que ce genre de dégradation est un acte répréhensible par la loi.



## Les questions du mois...



### Le pass Sport Culture et Loisirs



#### Le pass sport culture et loisirs, c'est quoi ?

Il s'agit d'un chèque nominatif d'une valeur de 40€ (10 chèques de 4€), mis en place par le CCAS de la commune afin de favoriser l'accès au sport, à la culture et aux loisirs pour les enfants de 6 à 15 ans.

#### A qui sert-il ?

Il permet à son titulaire de bénéficier d'une réduction du prix de l'inscription aux activités délivrées par toutes les associations ayant adhéré au projet.

#### Qui peut en bénéficier ?

Toutes les familles vivant sur la commune de La Remaudière et principalement leurs enfants âgés de 6 à 15 ans sous condition de ressources (quotient inférieur ou égal à 800€) peuvent profiter de ce chèque. Les familles doivent résider sur la commune depuis au moins 3 mois.

#### Quelles sont les démarches à effectuer pour l'obtenir ?

Il suffit de vous présenter en mairie aux horaires d'ouverture habituels avec un justificatif de domicile de plus de 3 mois, une attestation de coefficient familial et votre livret de famille.

#### Quelles sont les associations adhérentes au pass ?

Cinémas : le Cep (Vallet) / Ciné Loroux (Loroux Bottereau)  
Jacques Demy (Divatte/Loire) / Centre socioculturel Loire-Divatte  
Loire Divatte Roller / TG Vallet Lutte / Shorinji Kempo / Landreau Handball  
ABACS La Boissière du Doré / Rugby Club Le Landreau  
Piscine de la CCSL (Divaquatic Loroux Bottereau et Naiadolis Vallet)  
Activités théâtre via le Comité des Fêtes

## Des vacances d'avril bien rythmées

Les vacances d'avril ont été rythmées par de nombreuses activités : disco fluo avec les accueils de jeunes du Landreau et de Vallet, une soirée laser game, un tournoi sportif. Ces vacances ont aussi été l'occasion pour 9 adolescents de concrétiser un projet de sortie à Paris, qui a été en grande partie financée par des actions qui leur ont permis de récolter plus de 600 euros (emballage de cadeaux à King Jouet, vente d'huîtres...). Une journée qui fut riche en découvertes culturelles, avec une balade en bateau mouche, la visite du musée de l'illusion, la découverte de la Tour Eiffel, des Champs-Élysées et de l'Arc de Triomphe.

En avril nous avons également accueilli Marie-Laure, qui a animé le foyer des jeunes avec Morgane. Marie-Laure sera également présente cet été et partira en séjour à La Barre de Mont.

### Les actus du foyer



## Le séjour de l'été

Il aura lieu au camping Le Grand Corseau à La Barre de Mont du lundi 24 au vendredi 28 juillet. Il est notamment prévu une activité accrobranche, une soirée dans un parc d'attraction, des baignades, des jeux en forêt et une activité surprise.

Il reste quelques places, alors si tu as entre 11 et 17 ans tu peux t'inscrire par téléphone (06 79 44 09 55) ou par mail (enfance-jeunesse@laremaudiere.fr)

Le séjour est en partie financé par des actions menées par les jeunes. Ces derniers ont déjà récolté près de 400 euros grâce à une vente de viennoiseries et au soutien de l'URMA, où le groupe est allé présenter et défendre le projet de séjour. Le tarif à la charge des familles est dépendant du quotient familial et du nombre d'inscrits. Néanmoins il n'excèdera pas 200 euros par personne.

## Margot Charrier, conseillère numérique

DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE SCOLAIRE, LES ÉLÈVES DE LA CLASSE DE CM1-CM2 BÉNÉFICIENT DE L'ACCOMPAGNEMENT DE MARGOT CHARRIER, CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE AUPRÈS DE LA COMMUNE.

Une fois par semaine, le jeudi après-midi pendant une heure, Margot initie les élèves à l'utilisation d'internet, à ses atouts et dangers, et fait découvrir l'utilisation de quelques applications.

Les élèves travaillent en ce moment avec le logiciel Scratch qui permet de créer des petites animations et des jeux simples. Merci à Margot et à son dynamisme, ainsi qu'à la municipalité qui a permis la mise en place de ce partenariat.



## Les ateliers théâtres

ASSOCIATION BOISSIÉRIENNE D'ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

**APACS**

Spectacle de fin d'année

PASCALINE TERRIEN  
ANIMATRICE THÉÂTRALE  
Présente

### LES ATELIERS THEATRE

Le mardi à la Remaudière  
CE2-CM2 : 16h30 - 18h00  
4ème et plus : 18h15 - 19h45

Le mercredi à la Boissière du Doré  
CM2-5ème : 14h00 - 16h30

Dès 8 ans  
Hors vacances scolaires

Renseignements : 06 75 22 46 72  
abacs2014@gmail.com  
http://abacs.bdd.free.fr

## Les chemins de traverse

Environ 150 marcheurs se sont retrouvés le 8 Mai dernier pour la 25ème randonnée pédestre organisée par l'association "les chemins de traverse". Malgré quelques gouttes de pluie au départ, les randonneurs ont pu apprécier les chemins de la Remaudière et se sont retrouvés à l'arrivée sous le préau du petit parc pour le pot de convivialité. Il se sont donnés rendez-vous pour la randonnée des châtaignes le 15 octobre prochain. Communiqué de l'association : des panneaux de signalisation ont été récemment posés par le comité de l'office de tourisme de Sèvre et Loire sur certains secteurs de la divatte, interdisant le passage des VTT afin de sauvegarder l'état des chemins et éviter le désenrochement des berges. Merci aux vététistes de respecter ces recommandations.



Louis MOREAU, président de l'association

## Les lurons festifs

La Remaudière

### Repas gaulois 2023

Village Gaulois

Samedi 15 Juillet  
Chemin des éoliennes  
A partir de 19h.  
Entrée libre

Repas sur réservation  
06 41 95 99 48  
06 29 86 61 33

20 € adulte  
7 € enfant - 10 ans

Carte bancaire acceptée sur site

Organisé par LES LURONS FESTIFS

## INFORMATIONS DIVERSES

## La kermesse de l'école St Michel

ÉTÉ

### KERMESSE DE L'ÉCOLE ST MICHEL

24 JUIN 2023

Participez à notre Kermesse de l'école et gagnez !

Participez à la Course verte de la Remaudière

18h00 : Spectacle  
19h00 : Ouverture des stands pour tous  
20h00 : Déjeuné (sur réservation) Coloris et table fine  
21h00 : Jeux, goûter, bovette et animations  
22h00 : FCMU - soirée / enfant / table

## ACCA

### INFORMATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ACCA

Le dimanche 4 juin aura lieu l'Assemblée de l'ACCA. Conformément au statut l'ensemble, des membres du CA est sortant. Elle aura lieu au café associatif.

### PAIEMENT DES TERRES

Le dimanche 18 juin 2023 aura lieu le paiement des terres. L'ACCA invite tous les propriétaires de 10h à 11h30 à la salle des associations (proche du terrain de foot). Nous demandons de venir avec un justificatif de propriété. Le versement est facultatif et n'entrave pas le droit de chasser reconnu par l'arrêté préfectoral.

Vous espérant nombreux  
Le bureau de l'ACCA

## SEMES, Employeur Solidaire Du Vignoble Nantais

Depuis avril 2021, SEMES s'est agrandie avec l'activité de SEMES VALORISE ; ses missions sont le débarras de particulier et mobilier professionnel, la collecte et valorisation des déchets papiers, cartons, plastiques, et la destruction d'archives.



ENTREPRISES ET PARTICULIERS PEUVENT CONTACTER VALORISE  
AU 02 40 03 93 54 / SECRETARIAT@SEMES-44.FR

Si vous recherchez un emploi Valorise recrute en CDD de 4 Mois renouvelable à 26h semaine, les locaux sont situés au 15 rue des rosiers (dans la zone de Tabari) à Clisson. Pour en savoir plus : [www.semes-44.fr](http://www.semes-44.fr). SEMES, un médiateur de l'emploi et une solution solidaire et de proximité contribuant au développement de l'économie locale.

## Saison 2023/2024

ASSOCIATION BOISSIÉRIENNE D'ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

**APACS**

### SAISON 2023-2024 COURS D'ESSAI

<b>GYM D'ENTRETIEN</b> 12 JUN / 19 JUN (9H15 - 10H15) 14 JUN / 21 JUN (19H30 - 20H30)	<b>CARDIO-BOXING</b> 16 JUN / 23 JUN (19H30 - 21H00)
<b>PILATES</b> 12 JUN / 19 JUN (18H15 - 19H30) OU (19H30 - 20H45)	<b>FUTSAL ADULTE</b> 14 JUN / 21 JUN (19H00 - 21H00)
<b>MULTI-SPORT ENFANT</b> FUTURS PS-MS 14 JUN / 21 JUN (15H30 - 16H30) FUTURS GS-CP 14 JUN / 21 JUN (14H00 - 15H00)	<b>ZUMB'FIT</b> 22 JUN (19H00 - 20H00)
	<b>YOGA</b> 15 JUN - 22 JUN (19H30 - 20H30)

UNIQUEMENT SUR INSCRIPTION

La Boissière du Doré  
Espace Buxerio

abacs2014@gmail.com

MEDIAS

## LE NOUVEAU JOURNAL EST SORTI

Le nouveau Journal Sèvre & Loire porte sur les piscines, il fait la part belle au projet de réhabilitation et d'extension de la Piscine Divaquatic, située au Loroux-Bottereau. Retrouvez aussi notre quizz, pour jouer avec les questions autour des piscines sur [piscine.cc-sevreloire.fr](http://piscine.cc-sevreloire.fr).

Le nouveau journal est distribué en ce mois de mai. Si vous ne l'avez pas reçu, 2 solutions, s'offrent à vous. N'hésitez pas à :

- le consulter en ligne,
- le demander à notre distributeur Andegave à [contact@andegave-communication.fr](mailto:contact@andegave-communication.fr).

Indiquer lui : votre nom, prénom et adresse.



LIRE LE JOURNAL ICI [INTERCO.CC-SEVRELOIRE.FR/RUBRIQUE/JOURNAL-SEVRE-LOIRE](http://INTERCO.CC-SEVRELOIRE.FR/RUBRIQUE/JOURNAL-SEVRE-LOIRE)

**BIENTÔT DANS VOTRE BOITE AUX LETTRES**

Jouez au quizz sur notre site [piscine.cc-sevreloire.fr](http://piscine.cc-sevreloire.fr) ou en scannant le QR code.



## JOB D'ÉTÉ

La Communauté de communes Sèvre & Loire recrute pour son service Solidarités, des aides-soignantes et des auxiliaires de vie pour intervenir au domicile des personnes âgées ou en situation de handicap. Si vous aimez prendre soin des autres ? Que vous êtes dynamique et rechercher un job avec du sens ?

ENVOYER VOTRE CANDIDATURE À [RH@CC-SEVRELOIRE.FR](mailto:RH@CC-SEVRELOIRE.FR)  
RENSEIGNEMENTS AU 02 51 71 92 20

PISCINES

## INAUGURATION LE 3 JUIN

RDV À DIVAQUATIC, POUR UNE JOURNÉE DE FÊTE

Le 3 juin prochain, venez découvrir la piscine intercommunale Divaquatic, située au Loroux-Bottereau. Ce sera l'occasion de participer gratuitement à des animations, de jouer sur des structures gonflables aquatiques, de découvrir un spectacle familial en soirée, proposé par le Service "Projet Culturel de Territoire" de la CCSL, avec la compagnie Zalataï et de découvrir les travaux qui ont été réalisés durant deux ans.

PROGRAMME

- 10h / 12h30 : Baptême de plongée sur inscription + jeux d'éveil aquatique en intérieur + 3 lignes de natation en extérieur.
- 13h / 18h : Structure gonflable aquatique
- 18h15 : spectacle en extérieur avec la compagnie Zalataï.



Toutes les activités sont gratuites.  
RDV SUR [PISCINE.CC-SEVRELOIRE.FR](http://PISCINE.CC-SEVRELOIRE.FR)



du 31 mai au 10 juin 2023

Inscription des anciens élèves, à l'Ecole de Musique Sèvre & Loire sur <https://bit.ly/edm-ccsl>

3 juin 2023

Une journée de fête pour la réouverture de la Piscine Divaquatic de 10h à 19h au Loroux-Bottereau

du 16 au 24 juin 2023

Fête de la musique : partout sur le territoire

du 21 juin au 1er juillet 2023

Préinscription des nouveaux élèves, à l'Ecole de Musique Sèvre & Loire sur <https://bit.ly/edm-ccsl>

## AGENDA

### ECOLE DE MUSIQUE

#### Inscription des anciens et des nouveaux élèves à l'école de musique Sèvre & Loire

L'Ecole de musique intercommunale lance ses inscriptions pour la saison 2023/2024. Cette année tout se fait en ligne sur [bit.ly/edm-ccsl](http://bit.ly/edm-ccsl)

- Portes ouvertes des pôles musicaux à Vallet et à Divatte-sur-Loire : du 22 au 27 mai 2023
- Réinscriptions pour les élèves : du 31 mai au 10 juin 2023
- Inscriptions pour les nouveaux élèves : du 21 juin au 1er juillet 2023



INSCRIPTION EN LIGNE : [INTERCO.CC-SEVRELOIRE.FR](http://INTERCO.CC-SEVRELOIRE.FR)  
> RUBRIQUE CULTURE / ECOLE DE MUSIQUE  
OU SUR [FACEBOOK.COM/EDMSEVREETLOIRE](https://FACEBOOK.COM/EDMSEVREETLOIRE)

3 septembre 2023

La Rentrée du Vignoble à Vélo : à La Tannerie, rue des Moulins, Le Loroux-Bottereau



7 juillet 2023

Festi'Loire : à 19h00, Port de la Pierre Percée, Divatte-sur-Loire

25 août 2023

Festi'Sèvre : à 19h00, Port Domino, Le Pallet

3 septembre 2023

La Rentrée culturelle de Sèvre & Loire à 15h00 Ciné Loroux, 14 Bis Rue de la Liotterie, Le Loroux-Bottereau sur réservation au 02 51 71 92 12

#### Rentrée Culturelle de Sèvre & Loire

3 SEPTEMBRE À 15H00 : PROJECTION & DÉBAT // GRATUIT  
La Rentrée culturelle de Sèvre & Loire présente "Savoir-Faire", le documentaire réalisé par la Communauté de communes Sèvre & Loire et le collectif les Locaux.

#### INSCRIPTION / RÉSERVATION EN LIGNE SUR

[INTERCO.CC-SEVRELOIRE.FR](http://INTERCO.CC-SEVRELOIRE.FR) ou au 02 51 71 92 12  
RDV le 3 septembre au Cinéma le Loroux-Bottereau, 148 bis rue de la Liotterie, le Loroux-Bottereau



Votre agenda culturel "Sortez chez vous" est disponible en scannant le QR code ou en ligne sur :

<https://interco.cc-sevreloire.fr/rubrique/pct-agenda-culturel-sortez-chez-vous/>



REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK en likant la page Facebook de « La Communauté de communes Sèvre & Loire ».

Ne ratez plus rien ! ACTUS, HORAIRES, INFOS, ÉVÉNEMENTS, PHOTOS, VIDÉOS, ÉQUIPEMENTS...

# Regard sur nos villages

## ECOLE PUBLIQUE ET PRIVÉE DES GARÇONS (1<sup>ÈRE</sup> PARTIE)

Depuis la révolution, la France passa d'un État catholique à un État «laïc», c'est-à-dire qui se voulait religieusement neutre. Cela a impliqué un changement progressif, quelquefois dans la douleur, au niveau des écoles qui s'est déroulé au XIX<sup>e</sup> siècle.

A la Remaudière, en 1859, à l'occasion du remplacement du Frère instituteur Bernardin par Frère Lucien, il y eut une opposition de la part du maire Mr Boutin cabaretier. Deux instituteurs laïcs furent nommés, Mr Pauvert dans un premier temps, suivi de Mr Geffiau, qui se succédèrent dans une école déserte. En conséquence, le maire dut démissionner le 9 septembre 1860 et fût remplacé par son adjoint Mr Emeriau. Le frère Lucien revint comme instituteur communal et le dernier instituteur laïc se retira.

En 1863, en juin, on reparla de l'école des garçons pour la construction d'une classe. La commune ne pouvant pourvoir aux frais, le curé Goguet de Boishéroul proposa au conseil de fabrique de s'en charger et offrit une portion de vignes du presbytère dont il possédait l'usufruit pour la construction de la bâtisse et du préau. Le conseil l'accepta et les paroissiens se chargèrent d'opérer les charrois des matériaux.

Mais la plus grande partie du changement fût réalisée sous la 3<sup>ème</sup> république avec l'arrivée des républicains au pouvoir en 1879 et à son apogée en 1905 avec la loi de séparation de l'Église et de l'État.

Avec Jules Ferry, alors ministre par 2 fois de l'Instruction Publique entre 1879 et 1883, se mit en place toute une série de lois scolaires. Des écoles furent créées partout, même dans les plus petits villages de France. L'histoire retint surtout que l'école devint laïque, gratuite et obligatoire de 6 à 13 ans à partir de 1881. Elle fut ainsi en rupture avec l'école de la période précédente :

- Par ses buts : construire une société laïque, visant à résoudre l'égalité sociale par le travail et le mérite.
- Par ses enseignements nouveaux qui remplacèrent la morale chrétienne : l'instruction morale et civique remplaça l'enseignement religieux, les crucifix furent symboliquement retirés des salles de classe, le culte de la patrie remplaça le culte de Dieu, l'apprentissage de la Marseillaise remplaça l'apprentissage des prières.

Mais le but réel était surtout de former les futurs soldats de la revanche, avec l'abandon des langues régionales, l'apprentissage du français, du calcul, une certaine vision de l'Histoire de France. On habitua les élèves à l'idée d'une récupération de notre territoire perdu l'Alsace et la Lorraine. A la Remaudière, après de nombreux projets d'évolution d'écoles privées et publiques, deux maisons-écoles publiques



La Mairie et l'Ancienne Poste 2 constructions initialement réalisées pour l'école publique des filles et des garçons

furent construites suivant un cahier des charges précis conformément à la loi promulguée par arrêté ministériel du 17 juin 1880, financées par l'état, le département et la commune avec les architectes Clériceau et Crucy, les entrepreneurs Traineau et Sécher Pierre et Louis de l'Enaudière.

L'une, au 22 rue Olivier de Clisson (**l'actuelle Mairie et salle de loisirs**), ancienne salle de patronage dont la construction remontait au tout début du XX<sup>e</sup> siècle, était prévue initialement pour les filles mais fût peu utilisée, avec un effectif réduit puisque l'école des filles restait privée, à la Basse-Gagnerie avec les Sœurs de la Pommeraye qui devaient revêtir la tenue civile et porter leur nom de baptême (une certaine tolérance était accordée à l'enseignement des filles, elles n'étaient pas directement impactées pour la reconquête des territoires perdus).

L'autre, au 18 rue Olivier de Clisson, (**l'ancienne Poste actuellement maison d'habitation privée**) fût l'école publique des garçons à partir 1891.

Elles furent quasi identiques avec logement de fonction pour les instituteurs, une grande cour intérieure entourée de hauts murs comprenant latrines et préau. Au fond de la cour se trouvait l'école, les classes étaient très largement éclairées, la lumière venait de gauche comme de droite pour répondre aux normes des hygiénistes qui pensaient lutter ainsi contre les scolioles et les myopies. Plusieurs lampes pendaient du plafond car les classes bénéficiaient aussi d'un éclairage au gaz.

**C'est aujourd'hui le siège des services techniques de la Mairie.**

J.P. descendant de Bordier